

## Compte rendu Conseil Municipal du MONTEIL du 10 novembre 2020

Au titre de la DETR 2021 (Etat) et des FONDS 199 (Département), la commune a décidé de déposer un dossier pour réaliser les travaux d'élargissement et de sécurisation d'un tronçon de la VC n° 1 – voie de St Quintin (entre les 2 cimetières). Après consultation, l'offre de la Sté EYRAUD du Monastier a été retenue.

De plus, elle sollicite également la REGION dans le cadre du « Bonus Relance » proposée aux collectivités, pour l'installation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir au nouveau cimetière. Après consultation, l'offre de la Sté Granit et Marbre de l'Emblavez de Beaulieu a été retenue.

Toujours en matière de projet, les élus ont décidé de conventionner avec INGé43 (outil du Département pour aider les collectivités dans la réalisation de leurs projets) pour une mission auprès de la commune concernant la réhabilitation de l'ancien presbytère.

Concernant le lotissement communal Les jardins de Julie, le conseil a décidé :

- De prolonger d'un an, aux mêmes conditions, l'emprunt souscrit pour l'achat du terrain et la réalisation des travaux d'aménagement, compte tenu du retard pris sur la vente des lots en raison de la COVID-19
- De mettre à jour le tableau de classement des voies communales en incluant la voie communale du lotissement dite « Impasse du Chamblas » pour une longueur totale de 207 m.

Pour remplacer le matériel informatique vieillissant de la Mairie et afin de répondre aux nouvelles attentes en matière de sauvegarde, de visioconférence, de dématérialisation, le conseil lance une consultation pour l'achat d'un pack ordinateur bureautique complet pour le secrétariat et d'une station avec ordinateur portable, en privilégiant un fournisseur local, garantissant un bon rapport qualité/prix. Après consultation, l'offre de la Sté EUREKA43 du Puy-en-Velay a été retenue.

La commune va également s'équiper en mobilier urbain en bois avec l'achat de 3 tables de pique-nique dont 1 accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi que de 5 bancs, avec une volonté de retenir un fournisseur local, à caractère social, garantissant un bon rapport qualité/prix. Après consultation, l'offre de l'ESAT Les Horizons de Cussac/loire a été retenue.

Dans leurs choix, les élus ont tenu à privilégier des entreprises locales, pour contribuer à leur manière et avec leurs moyens au soutien de l'activité économique locale.

Concernant l'assurance des risques statutaires, le conseil a validé la proposition du CDG qui a retenu la CNP-SOFAXI pour 4 ans à compter du 01/01/2021.

Dans un élan national de solidarité en faveur des communes sinistrées des Alpes Maritimes suite à la tempête Alex, la commune a voté une subvention exceptionnelle de 200 € qui sera versée à l'AMF06.

Pour favoriser l'aide aux devoirs pour les enfants de l'école des Deux Fontaines du Monteil, le conseil a validé l'intervention de Romuald LOUBIER pour une étude dirigée tous les mardis durant l'année scolaire 2020/2021.

Enfin, le conseil a désigné Me Katy BREYSSE-DELABRE, avocate, pour ester en justice dans les intérêts de la Commune devant le Tribunal Administratif de Clermont Ferrand, dans le cadre de l'affaire ETEDY/Commune du Monteil.

M. le Maire,  
Christophe PAL